

Femmes entrepreneures, quels dispositifs pour vous accompagner ?

<

LECTURE : 4 MINUTES

Par [Bercy Infos](#) , le 05/03/2025 - [Aides publiques et financements](#)

Vous êtes une femme et vous souhaitez vous lancer dans l'aventure entrepreneuriale ? Sachez que des dispositifs existent pour vous aider financièrement ou vous accompagner dans votre projet. On fait le point.

Les aides financières destinées aux femmes pour créer ou reprendre une entreprise

La garantie ÉGALITÉ femmes

Mis en place par [France Active](#) , ce dispositif national remplace le FGIF (Fonds de garantie à l'initiative des femmes). Il permet de **faciliter l'accès au crédit bancaire des femmes porteuses d'un projet de création, de reprise ou de développement d'entreprises.**

La garantie couvre jusqu'à 80 % d'un emprunt bancaire dans la limite d'un montant de 50 000 €. Le prêt bancaire couvert

par une garantie Egalité Femmes doit financer des investissements et/ou du [besoin en fonds de roulement](#) . Il a une durée maximale de sept ans.

[En savoir plus sur la garantie ÉGALITÉ femmes](#)

Wom'energy : le programme d'entrepreneuriat au féminin

Le Réseau Entreprendre est un réseau d'accompagnement mixte composé d'hommes et de femmes engagés pour la création d'emplois sur le territoire.

Spécifiquement créé pour encourager l'entrepreneuriat au féminin, le programme Wom'energy a pour ambition de soutenir toutes les cheffes d'entreprise à tous les stades de développement et de croissance de leur projet. Le programme propose un prêt d'honneur entre 15 000 et 50 000 €.



[En savoir plus sur le réseau Entreprendre et son programme Wom'energy.](#)

À savoir

- Retrouvez les aides de l'État et des collectivités territoriales disponibles sur [Entreprendre.service-public.fr](#)
- Retrouvez également toutes les aides disponibles sur le site dédié [aides-entreprises.fr](#)

Les dispositifs régionaux pour faciliter l'entrepreneuriat féminin

Depuis l'accord cadre de 2012 pour l'entrepreneuriat féminin conclu entre l'État et la Caisse des dépôts, **des plans d'action régionaux pour l'entrepreneuriat des femmes (PAR) se développent chaque année sur les territoires.**

Ils s'appuient sur les services centraux et les associations d'aide à la création d'entreprises afin d'évaluer les outils et dispositifs les plus appropriés à chaque zone géographique.

Plus d'une vingtaine de régions ont déjà mis en place des plans d'action concrets pour **soutenir la création-reprise d'entreprise par les femmes dans tous les secteurs**, notamment l'industrie, le bâtiment, le numérique et l'innovation.

Renseignez-vous directement auprès de votre **mairie**, auprès des **chambres de commerce et d'industrie** (CCI) ou encore des **chambres de métiers et de l'artisanat** (CMA) près de chez vous.

À savoir

Les Clubs Locaux d'Épargne pour les Femmes qui Entreprennent (CLEFE) peuvent également proposer un prêt avec intérêt pour créer ou développer une entreprise.

Les événements dédiés à l'entrepreneuriat féminin

Les Semaines de sensibilisation des jeunes à l'entrepreneuriat féminin

Les semaines de sensibilisation à l'entrepreneuriat des femmes est un événement organisé avec le **ministère chargé de**

l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les Discriminations et l'association 100 000 entrepreneurs. L'objectif est de sensibiliser les jeunes de 13 à 25 ans à la culture entrepreneuriale et la réussite au féminin.

La 13^e édition des Semaines de sensibilisation des jeunes à l'entrepreneuriat féminin se déroulera du 10 au 28 mars 2025.

[En savoir plus sur les semaines de sensibilisation des jeunes à l'entrepreneuriat féminin](#)

La Journée de la femme digitale

La Journée de la Femme Digitale (JFD) est devenue en 2024 *Join Forces & Dare*. Au-delà d'un événement annuel, la JFD est désormais un accélérateur international de croissance pour les femmes dans la tech, et en particulier sur des projets liés à l'IA.

[En savoir plus](#)

Les autres dispositifs d'accompagnement pour les femmes entrepreneures

Les incubateurs dédiés

Les incubateurs vous aident à vous lancer dans l'entrepreneuriat *via* par exemple du mentorat, des formations, la mise à disposition d'infrastructures, etc.

Pour ne citer que quelques exemples : [Willa](#) , [Les Audacieuses](#) , etc.

Les réseaux d'accompagnement

Ces réseaux vous accompagnent dans vos démarches, vous conseillent et vous aident à développer votre réseau professionnel, qui peut être l'un des freins rencontrés au lancement d'une activité.

[Retrouvez la liste des principaux réseaux sur le site de Bpifrance](#)

À savoir

Vous entreprenez depuis La Réunion ? Connaissez-vous le Réseau EFOIR : « Entreprendre au féminin, Océan indien – Réunion » ?

Cette association accompagne les femmes entrepreneures basées dans cette région dans leurs projets de création ou de reprise d'entreprise. Pensé comme un réseau d'accompagnement et d'entraide, l'EFOIR agrège des cheffes d'entreprises qui partagent leur savoir et leur expérience. Le réseau EFOIR organise par ailleurs un concours – le prix Julie Mas – récompensant les meilleurs projets au féminin sur l'île de la Réunion.

Un guide dédié à l'entrepreneuriat au féminin

Quelles démarches accomplir ? Comment bâtir son *business plan* ? Comment établir son plan de financement ? Les questions sont nombreuses lorsque l'on se lance dans l'entrepreneuriat. Pour vous aider et vous accompagner dans vos

démarches, le site [les clés de la banque](#) met à votre disposition un guide dédié :

[Consultez le guide](#)

Une série de vidéos pour inspirer et informer les femmes dans leur projet entrepreneurial

La Banque de France, en collaboration avec la Direction générale des Entreprises (DGE), initie une campagne de sensibilisation destinée à encourager l'entrepreneuriat féminin, via une web-série. En cinq épisodes, cette web-série « La Minute Cash » met en lumière le cheminement de Charlotte dans les étapes de la création de son entreprise. [En savoir](#)

[plus sur le site de la DGE.](#)

Les concours

[Retrouvez la liste des principaux concours dédiés aux femmes entrepreneures sur le site de Bpifrance](#)

Concours « 101 femmes entrepreneures » organisé par Bpifrance

Lancé par le ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations, ce concours vise à mettre en lumière cent une femmes entrepreneures sur l'ensemble du territoire français (une par département).

Les candidates doivent être au début de leur aventure entrepreneuriale : porteuses de projet, créatrices ou repreneuses d'une entreprise depuis moins de trois ans. Elles doivent par ailleurs être accompagnées par une structure d'accompagnement soutenue par les financeurs publics.

[Pour en savoir plus et candidater, rendez-vous sur le site dédié](#)

Ces contenus peuvent aussi vous intéresser

- [Comment s'informer sur les financements européens ?](#)
- [Entrepreneurs : connaissez-vous le microcrédit professionnel ?](#)

En savoir plus sur les aides pour les femmes entrepreneures

- [Femmes entrepreneures : quelles aides à la création d'entreprise ?](#) sur bigmedia.bpifrance.fr

<

- **Femmes entrepreneurs : les aides financières pour vous accompagner** sur lesclesdelabanque.com

Thématiques : [Aides publiques et financements](#)

Ce sujet vous intéresse ? Chaque jeudi avec la lettre Bercy infos Entreprises, recevez les toutes les dernières actus fiscales, comptables RH et financières... utiles à la gestion de votre activité.

 Je m'abonne à Bercy infos Entreprises Je consens à ce que mon adresse email soit utilisée afin de recevoir les lettres de Bercy infos. [Consulter notre politique de confidentialité](#)